

M. Nielsen: Regardez-les s'agiter.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, je remercie le député de cette précision. Il a fait remarquer qu'il y a à Thunder Bay non seulement deux circonscriptions, mais également deux points de vue très différents à l'égard du budget. Le député de Thunder Bay-Atikokan a eu le courage d'exprimer l'opinion de ses électeurs. Son collègue ne l'a pas encore eu.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Néanmoins, il en aura l'occasion un peu plus tard. Ce que je veux faire comprendre aux libéraux d'en face, c'est que ce budget n'a pas été conçu par des libéraux, mais par des fonctionnaires anonymes, nullement mandatés pour imposer leur point de vue et dont les théories ne plaisent à aucun de nous. Pourtant, on demande aux libéraux qui n'ont pas proposé ces mesures et qui, pour la plupart, les désapprouvent, de trahir la population et leurs beaux principes et de suivre comme des moutons. Si cela arrive, les députés libéraux auront renoncé à tous leurs beaux principes et perdu le sens de l'honneur.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Clark: Je note que le président québécois du caucus libéral a applaudi le fait que ses collègues aient abandonné leurs principes. C'est cela qu'il vient de faire, ici, à la Chambre!

Monsieur le président, je retournerai à cette lettre, mais ces dix députés ne sont pas les seuls libéraux qui ont dit ce qu'ils pensaient. Encore plus éloquent est le commentaire du jeune député de Manicouagan (M. Maltais) la semaine dernière, alors que ce député était dans sa circonscription où certains ouvriers verront leurs impôts augmenter de \$2,400 l'an prochain. Il a déclaré ceci, et je cite:

Nous, les députés, pauvres petits vicaires de nos paroisses, pris pour démêler les problèmes de nos ouailles, on a beau répéter que la politique économique du gouvernement est inacceptable sur les plans moral ou social, on se fait répondre que le canon libéral ne permet aucune dérogation aux bulles décrétées par les autorités suprêmes. La politique officielle a remplacé la religion.

Nos chefs politiques se prennent pour des papes.

C'est exactement ce qu'il a dit. C'est un député libéral qui parle, il faudra voir comment il se comportera au moment du vote: comme porte-parole de ses concitoyens ou bien comme un pauvre petit vicaire.

Monsieur le président, j'ai entendu plusieurs députés libéraux du Québec qui parlent quand je parle, mais qui ne parlent jamais au nom de leurs électeurs, ici, à la Chambre des communes. Ils auront l'occasion plus tard aujourd'hui de parler et de voter pour leurs concitoyens et contre le budget libéral.

Le député de Manicouagan a mis le doigt sur le problème: Quand les députés restent muets, le peuple souffre. Au Québec les gens souffrent davantage des effets de ce budget, car les libéraux y sont plus nombreux que partout ailleurs. Un jeune Québécois sur cinq est en chômage et des milliers de Québécois qui avaient un emploi se sont retrouvés chômeurs sous le règne du gouvernement libéral. A Sainte-Thérèse, 3,500 travailleurs ont été mis à pied par la compagnie General Motors.

La compagnie Admiral a renvoyé 2,500 travailleurs, la Pratt and Whitney a mis à pied 610 travailleurs québécois en novembre dernier et encore 550 ce mois-ci.

Les subsides

La scierie de Saint-Michel a renvoyé 131 travailleurs, et 3,000 employés de l'industrie de la chaussure au Québec ont été mis au chômage. Durant les prochaines semaines le Canadien National va mettre à pied 500 nouveaux employés. Les exemples se multiplient partout au Québec. Dans le Bas-du-Fleuve et en Gaspésie, on comptait, en janvier, 14,000 chômeurs de plus qu'il y a deux ans. Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean il y avait 11,000 chômeurs de plus qu'il y a deux ans. On jette les gens à la rue. Qui élève la voix pour les défendre? Notre motion aujourd'hui créerait des emplois, le budget, au contraire, crée des chômeurs!

Si les députés libéraux du Québec ont à cœur le mieux-être de leurs concitoyens, ils songeront, au moment du vote, à leur donner du travail.

• (1220)

[Traduction]

Madame le Président, le budget n'est pas seulement punitif; il est bourré d'inepties et d'erreurs grossières. Le ministre des Finances essaie d'embobiner les gens avec de nouvelles méthodes de comptabilité. Seulement, s'il dirigeait une entreprise privée cotée à la Bourse et qu'il utilisait ces méthodes, il serait immédiatement radié.

Laissez-moi vous donner quelques exemples. Le ministre a déclaré ici même que 12 millions de Canadiens paieraient moins d'impôt cette année grâce au budget. Voilà ce qu'il a dit. Or, madame le Président, il n'y aura pas 12 millions de Canadiens à payer des impôts cette année. Il s'est trompé sur ce chiffre élémentaire. Quand on lui a mis son erreur sous le nez, il a prétendu qu'il voulait dire que le sort de 12 millions de Canadiens serait amélioré parce qu'il avait la bonté de maintenir le principe bien implanté de l'indexation. Pour obtenir le chiffre de 12 millions, madame le Président, il a prétendu que plus de 16 millions de Canadiens rempliraient une déclaration d'impôt cette année. Il ne nous a pas encore expliqué comment il compte recevoir davantage de déclarations en dépit du ralentissement de la croissance de la population active, ralentissement qu'il avait d'ailleurs prévu.

Madame le Président, étant donné que le ministre des Finances ne connaît même pas le nombre des contribuables, comment veut-il que nous croyons les autres chiffres avancés dans son budget? Il a lui-même admis ici même qu'il s'était trompé dans ses prévisions de revenus et de déficit. Je crois, monsieur l'Orateur, qu'il a été le dernier à voir poindre la récession en novembre.

Mais ce ne sont pas les seules erreurs contenues dans le budget. Le ministre prétend qu'en transférant le paiement de la taxe de vente des fabricants aux grossistes et en la ramenant de 9 p. 100 à 8 p. 100, il n'y aura ni augmentation des coûts ni augmentation des recettes fiscales. Selon tous les experts—exception faite de ceux du ministère des Finances, même en faisant abstraction de toutes les formules que vont devoir remplir les grossistes, cette mesure va contribuer à une augmentation d'au moins 2 p. 100 des coûts à la consommation. Le ministre essaie une nouvelle fois de camoufler un nouvel impôt. Il prétend que la substitution d'un nouveau mécanisme de report aux rentes d'étalement du revenu n'aura aucun effet contraire sur les contribuables. Là encore, aucun expert en dehors de ceux du ministère du Revenu, n'est d'accord là-dessus. Il faudrait pour cela—et je reprends ici l'exemple du